

Amendement 85
Evelyne Gebhardt
au nom du groupe S&D

Proposition de résolution
PPE, S&D

B8-0286/2014

Renforcement des droits des consommateurs sur le marché unique numérique

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution

Amendement

8. prie instamment le Conseil de réaliser des progrès rapides et d'ouvrir les négociations avec le Parlement sur la proposition de règlement établissant des mesures relatives au marché unique européen des communications électroniques et visant à faire de l'Europe un continent connecté, car celle-ci permettrait, concrètement, de mettre un terme aux frais d'itinérance au sein de l'Union, d'assurer une plus grande *sécurité* juridique en ce qui concerne la neutralité de l'internet et d'améliorer la protection des consommateurs à l'intérieur du marché unique numérique; estime que ce règlement pourrait constituer une avancée cruciale vers la réalisation du marché unique mobile européen;

8. prie instamment le Conseil de réaliser des progrès rapides et d'ouvrir les négociations avec le Parlement sur la proposition de règlement établissant des mesures relatives au marché unique européen des communications électroniques et visant à faire de l'Europe un continent connecté, car celle-ci permettrait, concrètement, de mettre un terme aux frais d'itinérance au sein de l'Union, d'assurer une plus grande *protection* juridique en ce qui concerne la neutralité de l'internet et d'améliorer la protection des consommateurs à l'intérieur du marché unique numérique; estime que ce règlement pourrait constituer une avancée cruciale vers la réalisation du marché unique mobile européen;

Or. en